

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 22 oct. 2015 – France POULAIN

Vexin sur Epte > Abbaye du Trésor Notre Dame

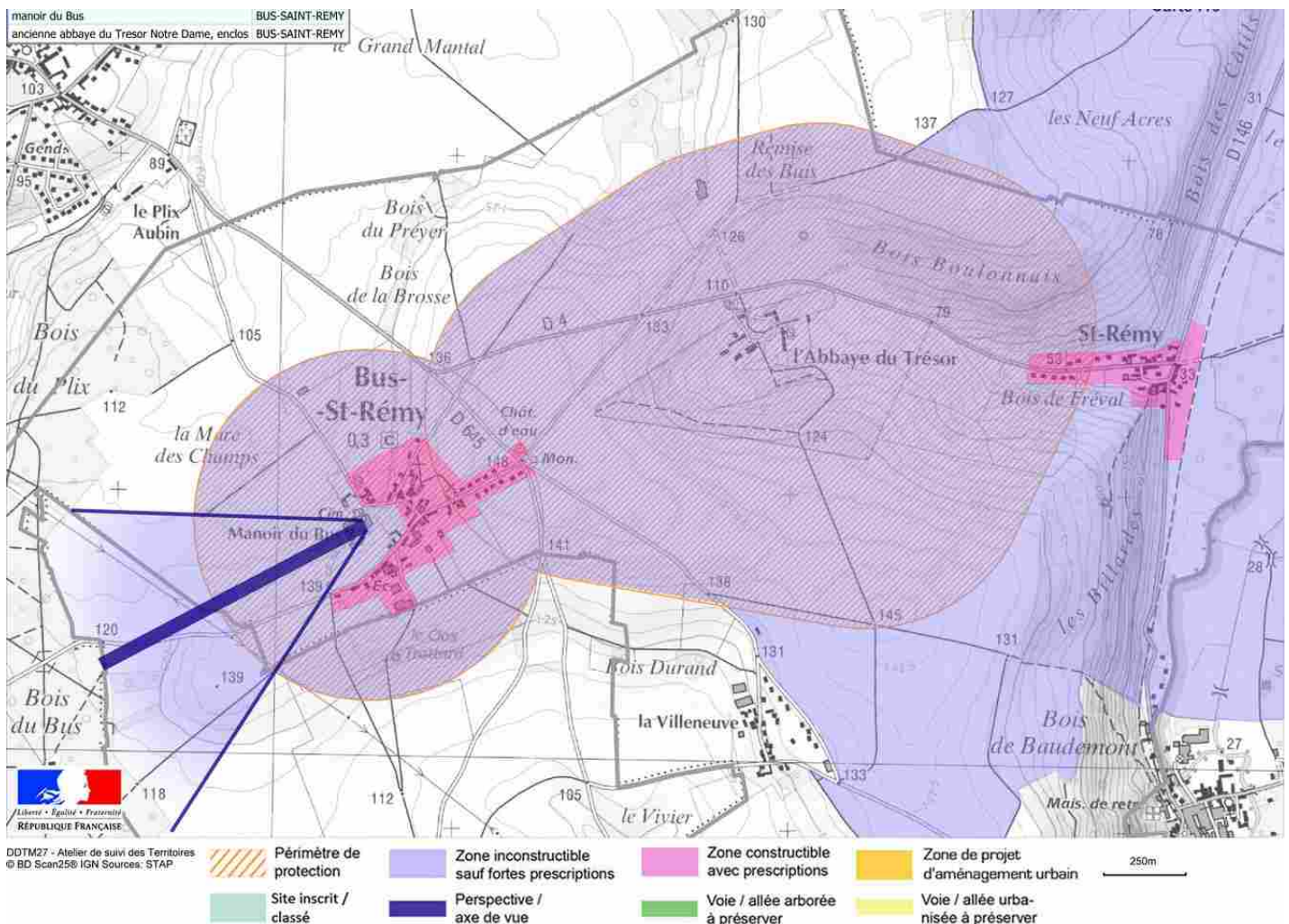
L'abbaye du Trésor Notre Dame avait fait l'objet d'une inscription aux monuments historiques le 29 décembre 1989.

Le village de Bus-Saint-Rémy est également concerné par le périmètre de protection du manoir du Bus, classé monument historique le 2 mars 1933 (cf fiche).

L'abbaye du Trésor Notre Dame a été classée en tant que monument historique le 2 février 1992 et est située dans le site classé de la vallée de l'Epte depuis le 20 janvier 1982.

L'abbaye a été fondée vers le milieu des années 1220 par Raoul du Bus et correspond à l'une des dernières implantations cisterciennes en Normandie. L'établissement bénéficiaire du soutien de prestigieux mécènes tels que la reine Blanche de Castille et son fils le roi Louis IX, dit Saint Louis. Son église abbatiale est consacrée en 1234 par l'archevêque de Rouen. L'abbaye est restée un établissement prospère jusqu'au XVIII^e siècle comme en témoigne la reconstruction du logis de l'abbesse au XVII^e siècle et le portail d'entrée monumental daté de 1735. Déclaré bien national à la Révolution, le monument est en partie démantelé et les bâtiments sont transformés en exploitation agricole. Il subsiste quelques édifices abbatiaux : logis de l'abbesse et des hôtes, vestiges de l'église et du bâtiment des moniales, de l'enclos et des jardins. Une partie de l'important réseau hydraulique, laissé à l'abandon, est encore visible (bassins et canalisations). De magnifiques salles voûtées (salle capitulaire et grande salle des religieuses) ont été préservées. L'abbaye a fait l'objet de fouilles archéologiques en 2007 et de mesures conservatoires. Son état de conservation reste précaire.

L'abbaye du Trésor s'inscrit dans le cadre privilégié de la vallée de l'Epte avec ses coteaux boisés. Ce paysage, où domine le végétal, mérite d'être préservé de nouvelles constructions en dehors des concentrations existantes (village du Bus et hameau de Saint-Rémy).



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le portail d'entrée de l'abbaye



Le bâtiment des moniales



Les anciennes salles voûtées



Des vestiges de l'église abbatiale



L'abbaye vue depuis la route à l'Est

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en brique. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le paysage de la vallée de l'Epte



Les berges de l'Epte



Le village du Bus et son manoir



Un exemple de maison (moellons, tuiles)



Le manoir du Bus Saint Rémy (inscrit)



Le bâti rural alentours